

PROCÈS VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 23 Novembre 2021

Ordre du jour :

- 1-Présentation des membres du Comité de Gestion
- 2-Présentation des comptes financiers 2020
- 3-Point sur l'avancement du projet immobilier

Etaient présents pour le Bureau du Comité de gestion

Madame Peggy AGNONGONDZE, Présidente
Madame Charlotte STEISEL, Vice-présidente
Monsieur Philippe PETIT, Trésorier
Madame Caroline JOBIC, vice-trésorière
Monsieur Raymond STAMM, secrétaire
Madame Valérie GUILPAIN, administratrice
Monsieur Moussa NDIADÉ, administrateur

Etaient présents pour le compte de la Direction

Monsieur Paul DORVILLE, proviseur
Monsieur Marius BAMBA, DAF
Madame Anaïs LUCHESSA, Directrice.

Était présent pour le compte de l'Ambassade de France

Monsieur Lionel VIGNACQ, COCAC

L'assemblée a compté 26 parents, 3 procurations ont été reçues, la liste des parents inscrits à l'établissement compte plus de 450.

Le quorum n'étant pas atteint pour nous permettre de tenir notre Assemblée Générale Extraordinaire, il est décidé de passer directement à l'Assemblée Générale Ordinaire.

La présidente ouvre la séance à 18h33 et souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants.

1-Présentation des membres du Comité de gestion

La présidente se présente et donne la parole à chacun des membres du Comité de gestion qui se présentent à tour de rôle. Elle remercie de leur présence monsieur Lionel VIGNACQ le COCAC ainsi qu'à toute l'équipe de Direction.

2-Présentation des comptes financiers 2020

La présentation des comptes financiers a été faite par monsieur Philippe PETIT, trésorier de l'APEESE, essentiellement axée sur :

- La comparaison entre le budget voté en 2020 et le compte réel de 2020 (recettes et les dépenses)
- La comparaison entre l'année 2019 et l'Année 2020.
- Le résultat de l'année 2020 impliquant une légère diminution des fonds de roulement global.
- L'impact de la COVID19, sur les comptes de 2020.

Ensuite le DAF a fait une présentation des statistiques d'encaissement.

-Du 1/4/2010 au 30/6/ 2021, le taux de recouvrement est actuellement de 99%, soit 1% de non recouvré (ce qui représente la somme de 121 Millions de Fcfa).

- Au début de l'année 2021, le taux de recouvrement était de 94.5%, soit 5.5% de non-recouvrés. L'APEESE a donc largement réduit les impayés avec une amélioration de plus de 15% du taux de recouvrement par rapport aux années précédentes.

Pour la validation des comptes de 2020 le vote a été procédé à main levée :

35 votes POUR : 28 parents présents dont les 3 procurations ; les 7 parents élus au comité de gestion.

0 vote CONTRE,

1 s'est ABSTENU.

3-Point sur l'avancement du projet immobilier

-Partie Travaux

L'avancement sur la partie travaux a été présenté par madame Valérie GUILPAIN, Responsable de la Commission projet immobilier, Il s'agit d'une extension sur le terrain mitoyen à l'école d'une superficie de 4 644m².

-Cette extension permettra d'assurer un accueil efficace et sûr pour nos enfants, et ce à tous les âges.

-Tous les acteurs de l'école y trouveront une organisation différente avec des espaces d'activités très spacieux.

-Le bâtiment de restauration permettra d'y accueillir les classes élémentaires et secondaires ainsi que les bureaux de l'administration.

-La nouvelle entrée sécurisée assurera un contrôle maximum et empêchera de manière fiable l'intrusion de personnes non autorisées.

Suite à l'appel d'offres des travaux neufs, 3 entreprises ont été retenues pour ces travaux. La remise des dossiers d'appel d'offres se tiendra le 29 novembre 2021 et s'en suivra l'analyse des offres.

Pour ce qui est des travaux de réhabilitation, la remise des offres se fera le 08 décembre 2021.

-Partie recherche financement

Cette partie a été présentée par monsieur Philippe PETIT, trésorier.

Ce dossier est également suivi par Mme Peggy AGNONGONDZE, présidente et Madame Caroline JOBIC, vice-trésorière.

-Historique du projet de son élaboration en 2017 jusqu'à aujourd'hui.

-Montant du projet (pourcentage d'emprunt et de financement propre).

-Les différentes banques rencontrées en local et en France ainsi que les taux proposés.

-La nouvelle procédure de la garantie de l'Etat.

Tout en rappelant aux membres que nous devons statuer en AGE pour modifier la fourchette de taux d'intérêt adoptée. En effet, l'AGE de 2017 autorisait un emprunt à 3%, taux que nous n'obtiendrons pas.

Cette intervention a été suivi d'une série de questions sur :

La durée des travaux et la période des travaux.

Complément d'informations par le Proviseur

-La mise en place d'un Comité de travaux avec les professeurs, notamment pour être précis sur les équipements à prévoir.

-L'accès sécurisé (contrôle d'accès avec les badges et les tourniquets...).

-L'accompagnement dans les projets importants de l'Ambassadeur et du COCAC.

-Détail sur l'importance du foyer des jeunes.

Pour son mot de fin le Proviseur sollicite l'implication des parents et de toutes les équipes de Direction pour la réalisation du projet immobilier, afin que nous aboutissions à mettre en place un établissement de référence en Afrique.

Après le mot de remerciement de la Présidente, la séance prend fin à 19 heures 52 minutes.

Peggy AGNONGONDZE



La Présidente